Célébration de la journée de l'arbre le 05 décembre 2020 par l'Association d'Encadrement des Personnes Vulnérables, « AEPV » en sigle.



Paysage naturel au sein du complexe scolaire Monseigneur Laurent MUPENZO

Célébration de la journée de l'arbre décrétée le 05 décembre par le Ministre en charge de l'éducation alors Ministre de l'enseignement Primaire, Secondaire et professionnelle (EPSP) devenue Ministère de l'Enseignement primaire, Secondaire et Technique (EPST).

1. Contexte

La R.D.Congo est considérée comme le deuxième poumon vert après l'Amérique latine qui est couverte par l'Amazonie. Elle dispose aussi d'une biodiversité aussi riche tant en qualité qu'en quantité. Seulement voilà, à cause de pauvreté de sa population et du manque d'éducation de celle-ci, sa faune et sa flore sont sérieusement menacées.

Et pourtant, la R.D.Congo est membre de l'Unesco et elle avait souscrit à la charte de Belgrade qui avait demandé aux gouvernements des pays membres d'intégrer dans leurs programmes scolaires, les notions d'éducation scolaire. Compte tenu des enjeux du moment et des défis de l'heure, les autorités scolaires ont non seulement instauré des brigades d'hygiène et d'assainissement dans les écoles mais aussi des gouvernements scolaires avec un ministre en charge de

l'environnement et décrété une journée dédiée à l'arbre. Malheureusement, faute de suivi, la dite journée n'est célébrée que protocolairement.

Heureusement que le nouveau chef de l'état a manifesté une volonté politique en programmant une action de grande envergure qui consiste à planter un milliard d'arbre.

L'ONGD « Association d'Encadrement des Personnes Vulnérables », AEPV en sigle, qui a dans ses domaines d'intervention, l'environnement a voulu célébrer la journée de l'arbre 2020 avec les élèves du complexe scolaire Monseigneur Laurent MUPENZO situé au N°183 de l'avenue Mboto Quartier Kinkole dans la Commune de la N'Sele à plus ou moins 50 Km du centre-ville.

2. Intervenants

2.1. L'Association d'Encadrement des Personnes Vulnérables, AEPV en sigle qui est une ONGD de droit congolais. Il est créé à Kinshasa, le troisième jour du mois de Mars 2018, conformément à la loi n°004/2001 du 20 juillet 2001, portant dispositions générales applicables aux Associations Sans But Lucratif, et aux Etablissements d'utilité publique en R.D.Congo.

L'AEPV ONGD/ASBL intervient dans les domaines suivants :

- 1. Sécurité alimentaire (Agriculture, élevage et pisciculture)
- 2. Santé
- 3. Entreprenariat
- 4. Environnement (agroforesterie, éducation environnementale)
- 2.2. Le complexe scolaire Monseigneur Laurent MUPENZO

Le complexe scolaire Monseigneur Laurent MUPENZO est une école publique non conventionnée créée en 2017.

Elle est gérée par le religieuses de la congrégation des sœurs Missionnaires Franciscaines du Saint Esprit. Elle compte en son sein trois directions dont l'une est chargée de l'enseignement dit maternel, du primaire et du secondaire. L'école maternelle compte plus de cent élèves, la secondaire plus ou moins huit cents élèves et le secondaire encore une centaine comme la maternelle.

Le complexe scolaire Monseigneur Laurent MUPENZO organise les options suivantes:

- Pédagogie générale
- Commerciale administrative
- Pédagogie générale
- Electricité
- Mécanique générale
- Agrovétérinaire

3. Du déroulement

L'activité principale qui consiste à cent arbres fruitiers dans l'enceinte du complexe scolaire Monseigneur planter Laurent MUPENZO a été programmé pour le samedi 05/12/2020.

Tout a commencé par une prise de contact avec les officiels et la visite du terrain le jeudi 26 /11/2020.

L'ONGD AEPV a délégué Monsieur KASONGO Georges et Blaise KIZOLELE respectivement chargés de l'environnement et chargé des Programmes.

Les deux délégués ont été reçus par Monsieur KABATA, préfet du secondaire qui les a introduits auprès de la sœur supérieur Suzanne qui est en même temps, directrice de l'Ecole primaire. Après un bref entretien avec les deux officiels, les deux délégués de l'AEPV ont visité le site où allait) être planté les arbustes. Avant de se séparer, il a été convenu d'organiser une séance de sensibilisation le jeudi 03/12/2020 avant de procéder au plantage des arbres fruitiers.

Il a été demandé aux élèves et aux enseignants d'amener chacun une jeune plante d'un arbre fruitier plus particulièrement l'avocatier, le manguier et le safoutier.

C'est sur cette note que les deux partenaires se sont séparés samedi 05/12/2020.

La sensibilisation proprement dite

Contrairement à ce qui était prévu, seuls les enseignants de la maternelle ont pris part à la séance de sensibilisation qui a connu trois temps forts.

Le premier temps a été marquée par l'intervention du coordonnateur National de l'AEPV, le Dr Guy NSUMBU KASONGO qui a expliqué aux participants, l'objectif du geste qui allait être posé dans les minutes qui suivent.

Le deuxième temps a connu l'intervention de Monsieur KASONGO Georges qui a expliqué à l'auditoire l'origine du projet « Le Reboisement en milieux scolaire» et son implication.

Le troisième temps fort a connu l'intervention de Monsieur Blaise KIZOLELE qui s'est appesantit sur la méthodologie de l'implantation des Clubs des Amis de la Nature, « CAN » en sigle, avant de passer au jeu de question et réponse.

Après échange, Monsieur KABATA a exhorté les enseignants à s'impliquer totalement sans rien attendre en retour dans l'immédiat et les a invité à planter les arbustes qu'ils avaient amenés.

• Le plantage



Une élève plante un jeune palmier

Une trentaine de jeunes arbres fruitiers ont été plantés par les élèves et les enseignants qui ont amenés chacun un manguier soit un safoutier et autres arbustes.

La sœur Thérèse a représenté la sœur supérieure appelé à d'autres fonctions, et a planté la première un jeune avocatier qui a été amené par la délégation de l'AEPV et les autres membres ont suivi ainsi que les élèves.

Arrosage d'un jeune avocatier par la sœur religieuse Thérèse





Arrosage d'un jeune manguier planté par le Coordonnateur National de l'AEPV

Commencé à 11h00', l'activité a pris fin vers 14h30'. Les deux partenaires ont convenu de se retrouver avant la fin du mois de décembre 2020 pour installer le Club des Amis de la Nature qui sera le deuxième a été créé dans la ville de Kinshasa; le premier étant celui du collège saint Etienne de Limete et qui a connu une pause d'activité suite à la pandémie de la Covid-19.

Fait à Kinshasa, le 06/12/2020

Annexe

Chaque élève sensibilisé a amené sa plante

